SUMA D10.2

Date de création/révision: 24/09/2001

1/5

#### FICHE DE DONNEES DE SECURITE

DIVER-863

RAISON SOCIALE

DiverseyLever

IRRITANT - R38-41

1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

- NOM DU PRODUIT SUMA D10.2

- REFERENCE 863

- FOURNISSEUR DiverseyLever

9-11, avenue du Val de Fontenay 94133 - FONTENAY-SOUS-BOIS- Cedex

Téléphone / Fax 01.45.14.76.76 - Fax : 01.45.14.76.11

E-mail / Site internet-

Numéro d'appel d'urgence 01 45 42 59 59

- Informations complémentaires - Type d'utilisation

Détergent désinfectant pour toutes surfaces en cuisines professionnelles.

2 - COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Préparation liquide cationique.

Constituants contribuant aux dangers

# 3 - IDENTIFICATION DES DANGERS

IRRITANT

R38: irritant pour la peau

R41: risque de lésions oculaires graves

SUMA D10.2 2/5

#### 4 - PREMIERS SECOURS

- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :

Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter immédiatement un spécialiste.

- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU :

Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.

- EN CAS D'INGESTION:

Retirer le produit de la bouche et consulter immédiatement un médecin ou le centre Anti-Poisons: 01 40 05 48 48

- EN CAS D'INHALATION :

retirer de la source d'exposition et installer l'accidenté dans une zone aérée. Consulter un médecin si nécessaire.

## 5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

## - Moyens d'extinction

-EQUIPEMENT DE PROTECTION : comme pour le contrôle de l'exposition. Produit non inflammable.

En cas d'incendie, utiliser les moyens d'extinction spécifiques au produit cause de l'incendie.

Pas de risque d'explosion connu.

## 6 - MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

#### - Précautions individuelles

Comme pour le contrôle de l'exposition.

## - Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter le produit pur :

Se conformer aux arrêtés et réglements préfectoraux en vigueur.

#### - Méthodes de Nettoyage

Endiguer et absorber sur support inerte.

Recueillir dans un conteneur étiqueté adapté pour destruction par un centre agréé.

Laver les résidus à grande eau.

**SUMA D10.2**Date de création/révision: 24/09/2001

#### 7 - MANIPULATION ET STOCKAGE

#### MANIPULATION

Eviter la formation de gouttelettes aérosols.

Eviter tout contact avec les yeux.

Eviter les contacts prolongés avec la peau.

Ne pas mélanger avec les détergents classiques de type anionique.

## **STOCKAGE**

Stocker le produit dans son emballage emballage d'origine et fermé. Stocker à température >-5°C et à l'écart d'une source de chaleur.

## 8 - CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

EQUIPEMENTS INDIVIDUELS DE PROTECTION:

Port de gants et de lunettes de protection.

EQUIPEMENTS SUR LE LIEU DE TRAVAIL: fontaine oculaire et lavabo.

### 9 - PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect

Liquide incolore, homogène et parfumé

**PH** à 1% dans l'eau: 10,0 - 10,4

Température de changement d'état

Peut cristalliser à température <-5°C

Point d'éclair

non applicable

Caractéristique d'explosivité

non explosif

Densité

à 20°C : 1.055 g/cm3

Solubilité

miscible à l'eau en toutes proportions

**SUMA D10.2** 4/5

## **10- STABILITE ET REACTIVITE**

Produit stable, pas de réaction dangereuse connue. Pas de produits de décomposition dangereux connus. Ne pas mélanger avec les anioniques : formation d'un complexe qui précipite .

#### 11- INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

PRODUIT IRRITANT EFFET PRIMAIRE D'IRRITATION :

- Peau: effet irritant Yeux: effet irritant

SENSIBILISATION : pas d'effet connu.

Contient une substance (ammonium quaternaire) inscrit au tableau  $N^{\circ}65$  des Maladies Professionnelles.

#### 12- INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Produit conforme à la législation relative à la biodégradabilité des détergents.(Décret et arrêtés du 24/12/87)

#### 13- CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Se conformer aux arrêtés et réglements préfectoraux en vigueur tant pour le produit que pour les emballages.

# 14- INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR/RID - Produit non classé selon la réglementation des transports des matières dangereuses.

## 15- INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Etiquetage des préparations dangereuses:

Symbole : Xi Phrases R : R38-41 Phrases S : 26-28-37

Date de création/révision: 24/09/2001

**SUMA D10.2** 5**/5** 

Recommandation 89/542

	Concentration en %			
	< 5	5 à < 15	15 à < 30	30 et +
Phosphates	Х			
Phosphonates				
Tensio-actifs anioniques				
Tensio-actifs cationiques		X		
Tensio-actifs amphotères				
Tensio-actifs non ioniques		X		
Agents de blanchiment oxygénés				
Agents de blanchiment chlorés				
Acide éthylène diaminetétra-acétique EDTA)	Х			
Acide nitriotriacétique (NTA)				
Phénols et phénols halogénés				
Paradichlorobenzene				
Hydrocarbures aromatiques				
Hydrocarbures alophatiques				
Halogénés				
Savons				
Zéolites				
Polycarboxylates				

	Absence	Présence
ENZYMES	X	
CONSERVATEURS	X	
DESINFECTANTS		X

Utilisation uniquement réservée au secteur professionnel. Toutes les fiches de données de sécurité de nos produits classés 'Dangereux' peuvent être consultées et/ou obtenues par MINITEL N°Vert: 08 36 05 00 99 Accès INTERNET: http://www.diese-fds.com